Image not found or type unknown

Remariage et pnsion alimentaire

Par **Bellet Valérie**, le **07/06/2008** à **15:24**

J'envisage de me marier avec un homme qui verse une pension alimentaire à son ex-femme. En cas de décès de ce dernier, devrais-je payer moi-même cette pension si je suis sa nouvelle femme ?

Par **jeetendra**, le **07/06/2008** à **16:13**

bonjour, si vous vous mariez et que par la suite il décède vous pourrez avoir à payer la pension alimentaire qu'il verse à son ex femme, comme il s'agit d'une dette de créance alimentaire elle est transmissible aux héritiers en cas de décès, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés